

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 juin 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 juin 2012

2012 DPE 54 /DRH 91 Signature d'une convention de coopération avec l'Institut National de Recherche et de Sécurité relative à l'actualisation de l'étude épidémiologique portant sur le personnel égoutier de la ville de Paris.

Mme Maïté ERRECART et Mme Anne LE STRAT, rapporteures.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 5 juin 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) une convention de coopération relative à l'actualisation de l'étude épidémiologique portant sur le personnel égoutier de la Ville de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Maïté ERRECART, au nom de la 2e Commission et Mme Anne LE STRAT, au nom de la 4e Commission ;

Délibère :

Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer avec l'Institut National de Recherche et de Sécurité la convention de coopération, dont le texte est joint à la présente délibération, relative à l'actualisation de l'étude épidémiologique portant sur le personnel égoutier de la Ville de Paris.